

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
consulte plus d'une centaine d'intervenants pour l'élaboration du Plan régional de
développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT)**

Sherbrooke, le 2 novembre 2010 – La Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire réuni aujourd'hui, au Club de Golf de Sherbrooke, plus de 120 intervenants impliqués dans la gestion du territoire estrien afin d'échanger sur les enjeux, les orientations et les objectifs qui sont à retenir pour le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) de l'Estrie.

La conception du PRDIRT de l'Estrie constitue l'un des principaux mandats de la CRRNT. Il aborde les ressources naturelles sous l'angle de la forêt, la faune, la biodiversité, l'énergie, les mines ainsi que le territoire. Le PRDIRT a pour objectif de permettre à la région et ses intervenants de développer une **vision régionale commune** concernant la mise en valeur des ressources naturelles. La valeur ajoutée de ce nouvel outil réside dans son approche d'intégration des outils de planification sectorielle actuels. En développant de façon intégrée les ressources naturelles et le territoire, la région de l'Estrie fait le pari que les retombées régionales sociales, économiques et environnementales en seront maximisées. Le gouvernement du Québec et la région de l'Estrie souhaitent ainsi innover en allant au-delà de l'approche sectorielle qui a prévalu jusqu'à maintenant.

La tenue de la consultation d'aujourd'hui représente une étape importante et fait suite aux différents travaux effectués depuis les deux dernières années, qui a sollicité l'implication de près d'une centaine d'intervenants estriens. Il s'agit d'une première occasion en Estrie où des intervenants de tous les milieux sont réunis pour dialoguer sur les thématiques concernées (forêt, faune, énergie, mines, territoire). La consultation vise donc à dégager un consensus régional quant aux principaux objectifs qui sont à retenir dans le PRDIRT de l'Estrie. Ce dernier deviendra, dès 2011, l'outil régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire, mis à la disposition des intervenants locaux et régionaux et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Il influencera le développement des ressources naturelles et du territoire pour les années à venir.

À propos de la CRRNT

Relevant de la CRÉ de l'Estrie, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire a pour mission de soutenir et de promouvoir la mise en valeur et la gestion intégrée des ressources naturelles, tant en territoire privé que public.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie, et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

*** Veuillez noter qu'il s'agit d'une consultation sur inscription seulement. Si des médias souhaitent assister à cette rencontre, prière de prendre rendez-vous avec Judith Lavallée, chargée de communications à la CRÉ de l'Estrie au numéro suivant : 819 578-5459. Un communiqué de presse sera également publié le mercredi 3 novembre afin de diffuser les résultats de cette rencontre. Merci de votre collaboration.*

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe – Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca